F I C H E D E D O N N É E S D E S É C U R I T É

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

Spatulation magnétique

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Spatulation magnétique
Code du produit	534012

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Crépi de finition Impressions Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.
Utilisations déconseillées	Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Granol AG Zeughausstrasse 5 CH-6210 Sursee T +41 41 926 96 96 / [8-17h] F +41 41 926 96 86 info@granol.ch, www.granol.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	Tox Info Suisse CH-8028 Zürich T 145 / +41 44 251 51 51 [international] [24h]
Date d'émission	01.02.2018
Version	5

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement -

Mentions de danger Aucun(e).

Conseils de prudence P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau.
P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
P501e: Produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.

Informations supplémentaires EUH208: Contient du 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Identificateur de produit Aucun(e).

2.3. Autres dangers Pas de dangers particuliers à signaler.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Formulation.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
1,2-benzisothiazol-3(2H)-one	< 0.01%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400 [SensSk1: C e 0,05 %]	No.-CAS: 2634-33-5 No.-CE: 220-120-9 No.-Index: 613-088-00-6

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin dans les cas graves.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun(e) à notre connaissance.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l’incendie

5.1. Moyens d’extinction

Moyens d'extinction appropriés	Pas de précautions spéciales.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Pas de contraintes agent extincteur.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement spéciaux pour la protection des intervenants	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Méthodes particulières d'intervention	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les non-secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Conseils pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
6.4. Référence à d'autres sections	Voir chapitre 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé et sec, le produit est à 6 mois après la date de production plus durables. Date d'emballage: voir emballage. Classe de stockage 12.
7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition	Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Protection individuelle

Protection respiratoire	En cas de ventilation suffisante, aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre AB 2 [EN 141].
Protection des mains	Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Nitrile. Temps de percée: > 8 h.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection à manches longues.
Risques thermiques	Ne pas chauffer le produit.
Contrôle d'exposition de l'environnement	S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide. Dispersion.
Couleur	Pigmenté.
Odeur	Caractéristique.
Seuil olfactif	Non déterminé.
pH:	faiblement alcalin
Point/intervalle de fusion:	Non déterminé.
Point/intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
Point d'éclair:	n'a pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation:	Non déterminé.
Inflammabilité:	Non déterminé.
Limites d'explosivité:	Non déterminé.
Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité gazeuse:	Non déterminé.
Densité relative:	ca. 1.2
Hydrosolubilité:	pratiquement insoluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Viscosité:	Non déterminé.
Propriétés explosives:	aucun
Propriétés comburantes:	aucun

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	Voir section 10.3
10.2. Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en utilisation conforme.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Pas de dangers particuliers à signaler.
10.4. Conditions à éviter	Sources directes de chaleur. En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Ne pas congeler.
10.5. Matières incompatibles	Des oxydants.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. **1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5)** DL50/orale 1020 mg/kg. (rat)
Corrosion/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
Sensibilisation respiratoire/cutanée	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Cancérogénicité	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité sur les cellules germinales	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
Toxicité pour la reproduction	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Donnée non disponible.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Donnée non disponible.
Danger par aspiration	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
Expérience chez l'homme	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5)
LC50/96h/poisson 10 mg/l.
CE50/48h/daphnie 4.4 mg/l.

12.2. Persistance et dégradabilité	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.3. Potentiel de bioaccumulation	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.4. Mobilité dans le sol	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).
12.6. Autres effets néfastes	Catégorie de risques pour l'eau (CH): B WGK-D: 1 - pollue fablement l'eau classement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé	Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains. No de déchet suivant le CED: 10 13 99.
Emballages contaminés	Eliminer comme le produit non utilisé. Les emballages vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID	Non réglementé.
IMDG	Non réglementé.
IATA	Non réglementé.
Autres Informations	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires	Articles traités - contenant des substances actives biocides en vertu du règlement (CE) 528/2012: 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one; 2-methyl-2H-isothiazol-3-one; pyrithione zinc Isothiazole (Mélange) VOC (CH) = 0%
15.2. Évaluation de la sécurité chimique	Non demandé.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Révision	Remaniement général.
Signification des abréviations et acronymes utilisés	CPID: Chemical Product IDentification / Registre-public-des-produits [CH] CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle. VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
Les principales références bibliographiques et sources de données	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
Procédure de classification	Méthode de calcul.
Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3	H302: Nocif en cas d'ingestion. H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Conseils relatifs à la formation	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
Mode d'emploi	Voir mode d'emploi de produit. Conserver hors de la portée des enfants.
Clause de non-responsabilité	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.